

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de MONTAIGU

Arrêté municipal n° 32-2025

DOSSIER : N° DP 039 348 25 00008

Déposé le : 10/07/2025

Avis de dépôt affiché en mairie le : 10/07/2025

Demandeur : Madame DAMOND Elodie

Nature des travaux : Création d'un balcon

Sur un terrain sis à : 12 RUE DU COURCHAMPS à MONTAIGU (39570)

Référence(s) cadastrale(s) : 348 AC 349, 348 AC 350

ARRÊTÉ

de non-opposition une déclaration préalable
au nom de la commune de MONTAIGU

Le Maire de la Commune de MONTAIGU

VU la déclaration préalable présentée le 10/07/2025 par Madame DAMOND Elodie demeurant 12 Rue du courchamp 39570 MONTAIGU ;

VU l'objet de la déclaration :

- pour Création d'un balcon ;
- sur un terrain situé 12 RUE DU COURCHAMPS à MONTAIGU (39570) ;
- sans surface de plancher créée ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONTAIGU approuvé le 8 septembre 2016 ;

VU la zone UA du Plan Local d'urbanisme et son règlement ;

VU l'arrêté du 22/10/2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite à risque normal – zone 3, risque modéré ;

VU l'arrêté ministériel du 22/07/2022 définissant les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux – aléa retrait-gonflement des argiles – exposition moyenne 2/3 ;

VU les documents complémentaires reçus le 21/07/2025 ;

VU la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) en date du 07 juillet 2016 ;

VU l'avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France en date du 15/07/2025 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à MONTAIGU, le
Le Maire,

30/07/2025

